

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la limitation volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Jean-Pier Dutil (membre no 132813) dans le domaine de la protection incendie – conception détaillée.

L'ingénieur Dutil dont le domicile professionnel est situé à Saint-Georges, s'est engagé à ne plus exercer dans ce domaine le 27 novembre 2014. Depuis cette date, il n'est plus autorisé à y exercer des activités.

